



Salaire bloqué par l'employeur

Par Yacineas

Bonjour, suite à une démission pendant ma période d'essai qui s'est terminé le 28 juin 2024 j'ai dû rendre mon véhicule de société qui a été louer par mon entreprise et qui me demande de déposer le véhicule sur le parking du client et de déposer les clefs à un collaborateur de la même société sans me faire signe de document de retour concernant l'état du véhicule suite à ma démission je suis en attente de mon salaire et mon solde de tout compte et des documents qui vont avec qui devait être envoyé le 10 juillet avec le versement du salaire mais je ne reçois rien je reçois juste ma fiche de paie avec le montant qui doit être versée donc je demande à mon employeur à quelle date est versée le salaire aucun réponse de ça part je reçois un message me disant que le salaire est retenu en attendant que le service juridique fasse un retour concernant les dommages sur le véhicule et qui il aurait une retenu sur mon salaire !y'a t'il un rapport avec le service juridique et si cela est légal ?